

2 0 2 3

+

GRAND REIMS

+

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

+



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I

GRAND  
S  
INE

# Sommaire



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



<b>Édito</b>	4
--------------	---

<b>Introduction</b>	6
---------------------	---

PRÉSENTATION DE LA GOUVERNANCE ET DES COMPÉTENCES	8
---	---

PROJET DE TERRITOIRE	12
----------------------	----

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	14
--------------------------------------	----

<b>Proximité et services à la population</b>	16
--	----

MOBILITÉ ET TRANSPORTS	18
------------------------	----

VOIRIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC DES TERRITOIRES	20
--	----

AFFAIRES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE	22
--------------------------------------	----

DÉCHETS	24
---------	----

EAU ET ASSAINISSEMENT	26
-----------------------	----

POMPIERS	28
----------	----

<b>Territoire en mutation</b>	30
-------------------------------	----

DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	32
--	----

GRANDS PROJETS URBAINS	34
------------------------	----

AMÉNAGEMENT ET URBANISME	36
--------------------------	----

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE	38
-------------------------------------	----

TOURISME	40
----------	----

HABITAT	42
---------	----

RÉNOVATION URBAINE	44
--------------------	----

CONTRAT DE VILLE	46
------------------	----

SÉCURITÉ	48
----------	----

<b>Conclusion</b>	50
-------------------	----

FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE	52
-------------------------------------	----

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



ARNAUD ROBINET  
PRÉSIDENT DU GRAND REIMS

## « 2023 A VU DES AVANCÉES CONCRÈTES SUR LE CHEMIN DE NOS AMBITIONS PRINCIPALES »

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I

# Édito ++

## ARNAUD ROBINET

L'année 2023 a été marquée par notre poursuite active de la réalisation des six chantiers du Projet de territoire du Grand Reims. Pour cela, grâce à la gestion rigoureuse de nos deniers, nous avons continué notre politique d'investissements massifs, à hauteur de 79 millions d'euros, sans augmenter la fiscalité.

De plus, notre dette, inférieure à deux années, nous a permis de faire face à l'inflation sans impacter notre capacité à investir sur les territoires. Nous avons ainsi mené, tout au long de l'année 2023, la première vocation de notre Communauté urbaine : être utile au développement des 143 communes. Aussi, les flux financiers nets en faveur des communes rurales, hors coûts d'exercice des compétences, ont été de 34,2 millions d'euros.

Le début de l'année a notamment été ponctué par le déploiement de notre nouvelle marque territoriale, Reims Légend'R. L'objectif de cette nouvelle identité commune est de rassembler derrière une bannière unique tous les acteurs et forces vives qui forment le territoire. La mise en réseau de nos ambassadeurs Légend'R permet d'optimiser l'accroissement de notre rayonnement et la valorisation de notre bassin de vie, permettant ainsi de continuer à attirer de nouvelles entreprises, de nouveaux visiteurs, de nouveaux étudiants et de nouveaux talents.

2023 a également vu des avancées concrètes sur le chemin de nos ambitions principales : devenir un territoire de référence en matière de neutralité carbone et apporter un service de qualité, toujours au plus proche du domicile de nos habitants.

En effet, il s'agit de l'année de la signature de notre nouvelle concession de transports, marquant la naissance de Grand Reims Mobilités, un nouveau réseau permettant d'offrir une solution de transport adaptée pour chaque habitant et de couvrir l'intégralité des 143 communes de notre territoire. Une révolution connectant l'ensemble de la Communauté urbaine qui s'est accompagnée du lancement des études pour les lignes de bus à haut niveau de service et la transition énergétique des transports urbains, avec notamment l'achat des bus GNV. Avec l'adoption de notre schéma cyclable, actant sur 15 ans le déploiement de 16 lignes et de 320 km d'itinéraires pour les vélos, nous avons aussi considérablement accéléré notre mutation visant à favoriser les mobilités douces et durables dans le Grand Reims.

**Ensemble, nous sommes désormais prêts à amorcer les grandes transitions et à dessiner le visage du Grand Reims de demain, celui que nous léguerons à nos enfants et aux générations futures.**

*Arnaud Robinet*

Président du Grand Reims

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



# Introduction

## LE GRAND REIMS : LA PLUS GRANDE COMMUNAUTÉ URBAINE DE FRANCE



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I



PRÉSENTATION DE LA GOUVERNANCE ET DES COMPÉTENCES	8
PROJET DE TERRITOIRE	12
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	14

**143**

COMMUNES

**301 938**

HABITANTS

**1 436**

KM<sup>2</sup>

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



PRÉSENTATION DE LA GOUVERNANCE ET DES COMPÉTENCES

# La gouvernance



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I



## LA CHARTE DE GOUVERNANCE

ELLE A FIXÉ LES GRANDS PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS :

- le respect de la place de chaque territoire, de chaque commune et de ses élus, et notamment la mise en place d'un droit de veto au profit des communes
- un exercice des compétences respectueux de la volonté des communes et adapté à la réalité des territoires
- une organisation territoriale de proximité

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(instance de débats et de décision sur les grandes orientations stratégiques)

Il est composé de 206 élus ainsi répartis :

- 57 pour la ville de Reims (deux élus démissionnaires en 2023 n'ont pu être remplacés en raison d'une règle de parité) ;
- trois pour la ville de Tinqueux ;
- deux pour chacune des villes de Bétheny, Cormontreuil, Fismes, Witry-lès-Reims et Saint-Brice-Courcelles ;
- un par commune pour les 136 autres.

En 2023, il est présidé par Catherine VAUTRIN, assistée de 15 vice-présidents, neuf conseillers communautaires délégués, en charge chacun de l'animation d'une conférence de territoire, et de huit conseillers communautaires délégués.

En 2023, 241 délibérations ont été examinées au cours de cinq séances.

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

(en charge des compétences et décisions relevant du fonctionnement courant)

Il est composé de la présidente, 15 vice-présidents et 44 membres. Sa composition garantit un bon équilibre dans la représentativité et la spécificité des territoires. En 2023, il s'est réuni à six reprises et a pris 59 décisions.

### LES NEUF CONFÉRENCES DE TERRITOIRE

(instances de proximité, de dialogue et de concertation)

Animées par un conseiller communautaire délégué, elles sont composées de l'ensemble des maires du territoire et ouvertes aux conseillers communautaires, aux adjoints et aux conseillers municipaux des communes en fonction des thématiques traitées. Elles ont fait l'objet de 75 réunions en 2023.

### LES HUIT CONSEILS D'ORIENTATION

(instances consultatives thématiques)

- Aménagement et environnement ;
- Attractivité économique ;
- Déchets ;
- Eau et assainissement ;
- Éducation ;
- Ressources ;
- Transports et mobilités ;
- Voirie des territoires.

Présidés par un ou plusieurs vice-présidents selon le périmètre de leurs délégations, ils sont composés d'élus désignés par les conférences de territoire parmi leurs membres. Ils ont tenu 41 réunions en 2023.

### LA CONFÉRENCE DES MAIRES

(instance d'échange et de concertation)

Elle est composée de l'ensemble des maires de la Communauté urbaine. Elle a pour objet d'associer les maires dans la définition de projets communautaires et de conforter leur place au sein du Grand Reims. Elle s'est réunie à deux reprises en 2023 (conférence intercommunale sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal le 23 mars 2023 et concession des services à la mobilité : choix du délégataire le 29 août 2023).

### LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

(instance consultative)

Il est composé de 60 membres reflétant la diversité de la société civile, la parité et les différents pôles territoriaux. Il est présidé par Marie Olivier, universitaire, vice-présidente déléguée à la responsabilité sociétale et à la transition écologique au sein de l'URCA. Le travail de réflexion s'y organise autour de trois thématiques :

- attractivité du territoire (dont le projet de territoire et le tourisme) ;
- plan mobilité ;
- stratégie bas carbone.

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I

## PRÉSENTATION DE LA GOUVERNANCE ET DES COMPÉTENCES

# Les compétences

## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement et aménagement économique, social et culturel de l'espace communautaire (zones d'activité, développement économique, équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, lycées et collèges, tourisme, enseignement supérieur) ;
- Aménagement de l'espace communautaire (SCOT, PLU, opérations d'aménagement d'intérêt communautaire, réserves foncières, mobilité, voirie, signalisation, parcs et aires de stationnement, PDU) ;
- Équilibre social de l'habitat (programme local de l'habitat, politique du logement et logement social, OPAH) ;
- Politique de la ville (contrat de ville, prévention de la délinquance) ;
- Gestion des services d'intérêt collectif (assainissement et eau, cimetières, abattoirs, incendie et secours, transition énergétique, réseaux de chaleur ou de froid, concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz, infrastructures de charge de véhicules électriques) ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (déchets ménagers, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, maîtrise de la demande d'énergie, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) ;
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Tourisme et aménagement (aménagement numérique – création, investissement, entretien et fonctionnement des équipements touristiques (phare de Verzenay, musée de la vigne, haltes nautiques de Reims et Sillery, aires de camping-cars Marchandeaude de Reims et de Trépail, camping international de la Malle et camping de Val-de-Vesle, aires de repos d'Anthenay, Cuisles, Jonquery, sentiers de randonnées gérés par la Communauté urbaine) – aménagement et entretien de la Coulée verte, services d'intérêt collectif (défense extérieure contre l'incendie - éclairage public des monuments classés ou inscrits – entretien et gestion des jardins familiaux propriétés de la Communauté urbaine) ;
- Archéologie préventive ;
- Développement durable (soutien aux actions de préservation de la biodiversité) ;
- Enseignement préélémentaire et élémentaire, activités périscolaires et aides aux collèges (construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire et équipements périscolaires afférents – service des écoles, création de nouveaux équipements et évolution d'équipements existants concernant l'enseignement préélémentaire et élémentaire et d'activités périscolaires) ;
- Activités extrascolaires (accueils de loisirs sans hébergement et programme d'actions en faveur de la jeunesse) ;
- Petite enfance et action sociale (construction, entretien et fonctionnement des équipements petite enfance – MARPA de Pargny-lès-Reims) ;
- Culture et animation : de manière dérogatoire, par reprise des compétences des anciennes communautés de communes.

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I





# Une centrale d'achat

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS S'EST CONSTITUÉE EN CENTRALE D'ACHAT DANS UN GRAND NOMBRE DE DOMAINES. 122 COMMUNES MEMBRES Y ONT ADHÉRÉ.

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I



PROJET DE TERRITOIRE

# Un premier bilan prometteur, conforme aux objectifs de neutralité carbone



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



DEUX ANS APRÈS SON ADOPTION, LE PROJET DE TERRITOIRE DU GRAND REIMS CONFIRME LES ORIENTATIONS PRISES, DE MANIÈRE PARTICIPATIVE, AUTOUR DES FORTES AMBITIONS EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE. LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE SE POURSUIT.

### Le projet de territoire du Grand Reims a été adopté en juin 2021.

Les priorités de celui-ci s'articulent autour d'un cap : devenir un territoire référent en matière de neutralité carbone et de transition écologique.

Ce projet de territoire a été élaboré de manière concertée et participative. Il est le résultat des travaux menés avec le concours de l'Agence d'urbanisme et du groupe de travail constitué d'élus issus de chaque pôle territorial auxquels ont été associés un panel d'acteurs socio-économiques. Les résultats des tables rondes « experts » et de la grande concertation réalisée auprès des élus, des habitants et des forces vives du territoire ont également nourri ces travaux.

Il a permis d'identifier trois ambitions :

- **se réinventer** autour d'une ambition économique ;
- **se resituer** sur une stratégie d'attractivité ;
- **se rassembler** en mobilisant le territoire.

Elles ont été déclinées en six chantiers principaux qui ont abouti à 40 fiches projets.

Deux ans après son adoption, **un premier bilan a été réalisé. Il a permis de lister les principales actions engagées dans l'ensemble des six chantiers du projet de territoire.**

Voici, à titre d'exemples, les traductions concrètes de 2023 :

- le déploiement de la marque « REIMS LÉGENDR » ;
- l'adoption du schéma des pistes cyclables (16 lignes et 320 km d'itinéraires) ;
- la mise en place d'une charte d'attractivité résidentielle
- les premières livraisons du projet immobilier CAMPUS 3.0 ;
- la mise en œuvre de la stratégie bas carbone ;
- le plan mobilités avec la définition d'une nouvelle offre mobilités pour les territoires ;
- la réalisation des études pour le développement du territoire d'industrie de Bazancourt-Pomacle ;
- le lancement des études pour les lignes de bus à haut niveau de service et la transition énergétique des transports en commun avec notamment l'achat des bus GNV ;
- la poursuite du plan numérique des écoles ;
- les opérations de requalification du Port Colbert.

Le projet de territoire constitue une base d'actions qui sera enrichie tout au long des prochaines années, notamment par l'apport du Conseil de développement.

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

# PCAET et stratégie bas carbone

## Un plan déployé avec efficacité

LE GRAND REIMS POURSUIT SA FEUILLE DE ROUTE AUTOUR DE 16 AMBITIONS ET DE 80 ACTIONS AFIN DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI 2030 ET DEVENIR UN TERRITOIRE RÉFÉRENT EN MATIÈRE DE NEUTRALITÉ CARBONE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

les objectifs de décarbonation

(par rapport à 1990)

**- 12 %**

D'ICI 2026

**- 22 %**

D'ICI 2030

**- 77 %**

D'ICI 2050

## STRATÉGIE BAS CARBONE

Un observatoire de l'action climatique à la gouvernance a été mis en place en 2023. Quatre ambitions-clés du PCAET font l'objet d'une analyse approfondie et de préconisations :

- augmenter la part modale du vélo dans les déplacements ;
- conduire la rénovation performante des logements ;
- diminuer les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) du secteur industriel ;
- augmenter la production d'énergies renouvelables.

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



Parmi les 80 actions, en voici certaines menées en 2023 :

### OPÉRATION CHAUFFAGE

- Mise en place d'une aide complémentaire pour l'installation d'un mode de chauffage bas carbone ;
- Vote de 72 000 € de subventions « chauffage bas carbone ».

### « RÉNOVONS COLLECTIF »

- Candidature du Grand Reims au programme « Rénovons collectif », initié par IDF Énergies en partenariat avec la Société d'Économie Mixte Locale Oktave ;
- 220 syndicats et copropriétaires présents à la réunion d'information sur les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique.

### BORNES DE RECHARGE

- Approbation par le préfet et adoption par le Grand Reims du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge ouvertes au public pour les Véhicules Électriques (SDIRVE).

### QUALITÉ DE L'AIR ET ZFEM

- Moratoire sur les restrictions de circulation des véhicules CRIT'AIR3 jusqu'en 2029 ;
- Extension du dispositif d'aide à l'acquisition d'un véhicule aux personnes domiciliées dans le Grand Reims.

### CARTES STRATÉGIQUES DU BRUIT

- Approbation des cartes stratégiques du bruit (infrastructures routières, ferroviaires et industrielles) des pôles territoriaux afin de mettre en évidence les zones exposées à un fort niveau de bruit.

### SOLS POLLUÉS

- Nouvelles investigations sur les sols menées dans la zone d'aménagement du Port Colbert.

### PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PATRIMOINE NATUREL

- Soutien de 14 projets pour près de 274 000 € dans le cadre de l'encouragement d'aménagement valorisant le patrimoine naturel et favorisant la biodiversité.

### PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

- Étude de filière sur un atelier de transformation des fruits et légumes du Triangle Marnais dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

### UN ORGANE DE GOUVERNANCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Mise en place d'un « CODIR vert », dédié à la transition écologique et réunissant les membres du Comité de direction de la collectivité.



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I



# + Proximité + et services à la population



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I





MOBILITÉ ET TRANSPORTS	18
VOIRIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC DES TERRITOIRES	20
AFFAIRES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE	22
DÉCHETS	24
EAU ET ASSAINISSEMENT	26
POMPIERS	28

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I

MOBILITÉS ET TRANSPORTS

# La mobilité accessible à tous

EN SIGNANT AVEC TRANSDEV, LE NOUVEAU CONCESSIONNAIRE EN CHARGE DES SERVICES DE TRANSPORT, LE GRAND REIMS POURSUIT LE DÉPLOIEMENT DE SOLUTIONS DE MOBILITÉ POUR TOUS LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE, COHÉRENTES AVEC SES CHOIX ENVIRONNEMENTAUX.



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I



## TRANSPORTS PUBLICS

### Choix d'un nouveau concessionnaire pour l'exploitation des services de transport et de mobilité

Le 20 octobre 2023, après approbation du Conseil communautaire, le contrat de concession de transports d'une durée de six ans a été signé avec la société Transdev Grand Reims. La société se voit désormais confier la charge de l'offre globale de mobilité afin de proposer une solution de transport à moins d'un kilomètre de tous les habitants du Grand Reims. Cette offre compte le réseau urbain, périurbain, les services pour les personnes en situation de handicap, le covoiturage et la location de vélos longue durée. Dans la foulée de la signature, le nouveau réseau Grand Reims Mobilités a pu être déployé pour une mise en service à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## TRANSPORT À LA DEMANDE RURAL

Le Grand Reims a expérimenté le transport à la demande aux Rives de la Suippe, dans le Tardenois et au sein du pôle Fismes, Ardre et Vesle.

## LE COVOITURAGE MATÉRIALISÉ EN LIGNE

L'expérimentation de l'application dédiée Covoit'ici, permettant de relier conducteurs et passagers du Grand Reims, se poursuit jusqu'au printemps 2024. Plus de 3 000 usagers sont inscrits. En 18 mois, plus de 2 300 trajets ont permis du covoiturage. L'application, évolutive, fait désormais partie de l'offre de mobilités.

## AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

Avec le nouveau contrat de concession, la collectivité reprend en main les principaux investissements et renouvellements de biens :

- mise en concurrence pour l'achat de bus électriques à haut niveau de service ;
- acquisition de nouveaux bus au gaz, portant le parc de bus hybrides au gaz à 32.

## SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

- Réalisation du premier tronçon entre Pargny-lès-Reims et Ormes (6 km) ;
- Réalisation de la ligne 4 « Chaufferie » sur le réseau cyclable Reims à vélo ;
- Aménagements préfigurateurs de prochaines lignes, entre autres, sur l'avenue Jean-Jaurès et l'avenue d'Épernay.

## RÉVISION DU PLAN DE MOBILITÉ

La révision du plan de mobilité du Grand Reims, débutée en 2023, a permis de dresser un diagnostic sur l'offre de services et les pratiques actuelles, afin de déterminer les enjeux principaux pour une mobilité durable, attractive et équitable sur le territoire. En 2024, en découlera un plan d'actions concerté et opérationnel.

# 1 074

AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE DÉLIVRÉES PAR LE GRAND REIMS

# 57,8 %

DES BÉNÉFICIAIRES DE CES AIDES ONT ENTRE 30 ET 59 ANS

# 310 K€

DE BUDGET POUR CES AIDES

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I

## VOIRIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC DES TERRITOIRES

# Des routes toujours plus sûres et agréables

AFIN D'APPORTER UNE VISIBILITÉ OPTIMALE ET UNE TRANQUILLITÉ DE CIRCULATION AUX USAGERS, TOUT EN POURSUIVANT SES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE BAS CARBONE, LE GRAND REIMS A POURSUIVI SON AMBITIEUX PROGRAMME DE VOIRIE ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

### PÔLE BEINE-BOURGOGNE :

- Berru : rue de Beine ;
- Bourgogne-Fresne : rue du Village ;
- Lavannes : rue Chefossez ;
- Nogent-l'Abbesse : rue Thiers ;
- Pomacle : chemin des Remparts (éclairage public) ;
- Witry-lès-Reims : boulevard Pasteur (effacement des réseaux) et rue de Bétheny (maîtrise d'œuvre).

### PÔLE CHAMPAGNE-VESELE :

- Écueil : rue des Fontaines, rue de l'Église, rue des Chaillots, rue Brulée, rue du Colombier, rue des Sages, chemin des Prés Mousseux ;
- Sermiers : place de la Fontaine, rue Saint-Martin, chemin des Ruisseaux bas et rue de la Fontaine à l'Orme ;
- Rosnay : mairie ;
- Treslon : rue des Remparts et chemin de la Croix ;
- Les Mesneux : rue de Sacy ;
- Bouilly : rue Saint-Remy ;
- Muizon : rue de la Gare ;
- Savigny-sur-Ardres : ruelle du Jardin Manient ;
- Bouleuse : rue de la Source.

### PÔLE FISMES ARDRE ET VESLE :

- Breuil : rue de la Cave ;
- Mont-sur-Courville : rue de Puisieux ;
- Saint-Gilles : rue du Prieuré ;
- Fismes : rue Cave Labbé et éclairage public tronçons 3 RN 31 ;

# 12,86 M€ TTC

(VOIRIES HORS REIMS ET ÉCLAIRAGE PUBLIC HORS RM)

# 2,452 M€ TTC

POUR LE CARREFOUR GIRATOIRE AU LIEUDIT DU LINGUET

# 520 000 €

DE COTISATION ANNUELLE



VERSÉE AU SIEM POUR L'EXPLOITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DÉLÉGUÉ

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I



- Crugny : rue du Lavoir ;
- Baslieux-lès-Fismes : rue de Lorraine (effacement et éclairage public) ;
- Prouilly : chemin neuf ;
- Jonchery-sur-Vesle : rues Marius Lanet et Blanche Simon (effacement et éclairage public) ;
- Magneux : RD rue Blanchon (effacement et éclairage public) ;
- Arcis-le-Ponsart : Grand rue.

### PÔLE NORD CHAMPENOIS :

- Brimont : rue Pasteur ;
- Cormicy : rues du Thomois et du Prieuré ;
- Hermonville : avenue de Champagne ;
- Loivre : rue de la Croix Rouge ;
- Thil : rue du Clos à l'Arbre ;
- Pouillon : chemin des Marais ;
- Saint-Thierry : impasse des Érables ;
- Merfy : traversée Agglo RD (effacement et éclairage public) ;
- Courcy : rue de la Gare.

### PÔLE REIMS MÉTROPOLIS :

- Prunay : impasse Robert ;
- Bétheny : allée de la Gloye, rue Pasteur, rue Abel Douay, impasse Carelle d'Empa, allée des Jonquilles (entre Muguet et Pâquerettes), allée des Jacynthes ;
- Trois-Puits : Grande Rue ;
- Cormontreuil : avenue des Sorbiers ;
- Saint-Brice-Courcelles : rue de la Neuville, rue du Canal, rue Sorbon et Marguerite Harang ;
- Puisieulx : rue du Parc, rue de la Terrière ;
- Taissy : rue Jacques-Cartier, rue Warnier phase 2 ;
- Cernay-lès-Reims : rue Colbert ;
- Tinquieux : secteur Boutreaux phase 2, rue Romain-Rolland, rue Guy-Mocquet, rue de la Haute Borne ;
- Prunay : rue Godon-Vasnier ;
- Champfleury : deux intersections de voirie.

### PÔLE RIVES DE LA SUIPPE :

- Dontrien : rue du Tellier ;
- Pontfaverger : rue du pont Saint-Médard, rue de Selles et ruelle Longis ;
- Selles : rue Roger-Martin ;
- Saint-Masmes : rue de la Gare ;
- Vaudesincourt : rue d'Ardenay ;
- Aubérive : rues du Petit Côté et des Moulins ;
- Bétheniville : le Jardin du Coq ;
- Saint-Martin-L'Heureux : allée du Cimetière.

### PÔLE TARDENOIS :

- Marfaux : rue de l'Église ;
- Ville-en-Tardenois : chemin de la Garenne ;
- Sarcy : rue de Marolles.

### PÔLE VALLÉE DE LA SUIPPE :

- Bazancourt : rue et impasse de la Grévière, rue de la Paix ;
- Boulton-sur-Suipe : rues de la Chapelle et de la Suipe ;
- Saint-Étienne-sur-Suipe : rue de la Gare ;
- Auménancourt : RD 20 (effacement et éclairage public) ;
- Warmeriville : avenue de Gaulle, champ de Foire, gué Picard (effacement).

### PÔLE VESLE ET COTEAUX DE LA MONTAGNE DE REIMS :

- Chigny-les-Roses : rue des Carrières ;
- Verzy : rues Bales, Coutier, Maquerlot, Bouvry, Hachette, accès cimetière (phase 1), rue ancienne église / Teyer (phase 2) ;
- Les Petites Loges : rue de Villers ;
- Villers-Marmery : rue du Château et rue de Charleville ;
- Beaumont-sur-Vesle : rue de Verzy ;
- Ludes : rues du Réservoir et de la Liberté.

# 965 384 €

ENGAGÉS POUR LA MODERNISATION DU PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC (1 214 POINTS LUMINEUX) AVEC UN FONDS DE CONCOURS DU GRAND REIMS À HAUTEUR DE 743 244 €

# 563 798 €

ENGAGÉS POUR LE REMPLACEMENT DES BALLONS FLUORESCENTS (620 POINTS LUMINEUX) AVEC UN FONDS DE CONCOURS DU GRAND REIMS À HAUTEUR DE 445 845 €

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I

AFFAIRES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE

# Un cadre moderne et sain pour les futures générations

EN 2023, LE GRAND REIMS A MOBILISÉ SES ÉQUIPES AFIN DE POURSUIVRE, FINALISER ET PROGRAMMER DES TRAVAUX DE RÉNOVATION, DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DU NUMÉRIQUE AFIN D'OFFRIR LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE IDÉALES AUX ENFANTS DU TERRITOIRE.



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I

## TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

### PÔLE TERRITORIAL VALLÉE DE LA SUIPPE

Micro-crèches de Warmeriville : construction de trois unités par le Grand Reims.

- Consultation et études de maîtrise d'œuvre.

**Montant AP : 2 900 000 € pour une livraison fin 2025**

### PÔLE VESLE ET CÔTEAUX DE LA MONTAGNE DE REIMS

Extension du groupe scolaire Val-de-Vesle :

Les travaux se poursuivent pour une livraison à la rentrée 2024.

En cours :

- Création de locaux supplémentaires pour la maternelle et l'élémentaire (salles de classes et sanitaires) ;
- Création d'un restaurant scolaire commun et intégré au groupe scolaire ;
- Création de locaux spécifiques pour l'accueil de loisirs ;
- Études de maîtrise d'œuvre et lancement de la consultation des entreprises de travaux.

**INVESTISSEMENT : budget de 3,5 M€**

Extension de la restauration scolaire à Rilly-la-Montagne

- Livraison du restaurant scolaire agrandi à la rentrée 2023-2024 ;
- Livraison à la rentrée de septembre 2024 d'un bâtiment modulaire aménagé sur mesure afin d'y relocaliser la classe utilisée pour agrandir la salle de restauration.

**INVESTISSEMENT : 420 000 € TTC**

### PÔLE RIVES DE LA SUIPPE

Élémentaire Pontfaverger :

- Réalisation des études de programmation pour réhabiliter les locaux de l'ancien collège pour installer l'école élémentaire (180 élèves) et accueillir le périscolaire maternelle et élémentaire dont la cantine pour 150 à 170 rationnaires, ainsi que l'extrascolaire.

**INVESTISSEMENT : 4,6 M€**

## RÉNOVATION THERMIQUE ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Le service génie climatique, avec le pôle territoires, met en place une gestion uniformisée des installations de chauffage et de ventilation. Un premier diagnostic des installations a été mené sur les pôles Fismes Ardre et Vesle, Tardenois et Champagne-Vesle. La totalité des pôles seront couverts au 1<sup>er</sup> juillet 2026 dans l'idée d'établir un contrat d'entretien et d'exploitation garanti d'un suivi et d'un dépannage tout au long de l'année.

## HARMONISATION DES TARIFS DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES GÉRÉS EN RÉGIE PAR LE GRAND REIMS

- Adoption d'une grille unique pour une application à la rentrée scolaire 2024.

## PROGRAMMATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT DE TRAVAUX

- Une étude sur les besoins en termes d'accueils scolaire et périscolaire des écoles du premier degré a été rendue en 2023. Elle a établi une PPI (Programmation Pluriannuelle d'Investissement) scolaire dédiée pour la période 2024-2028 et au-delà, adoptée en Conseil communautaire.

## PLAN NUMÉRIQUE

Dans le cadre du plan numérique pluriannuel 2020-2025 :

- Mise en œuvre du plan à 82 %, 85 équipements numériques restant à installer sur 460 ;
- 463 102 € consommés en 2023 sur le budget de 2,8 M€, ce qui porte à 55 % les investissements réalisés ;
- Toutes les écoles raccordées à la fibre (sauf le groupe scolaire d'Hermonville, la maternelle Jules Verne à Witry-lès-Reims, la maternelle Chaumuzy).

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



## DÉCHETS

# Amplifier la politique de tri

EN 2023, LES HABITANTS DE LA COLLECTIVITÉ ONT DÛ INTÉGRER DES CHANGEMENTS MAJEURS DANS LA GESTION DE LEURS DÉCHETS AVEC LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES CONSIGNES DE TRI. PARALLÈLEMENT AU DÉPLOIEMENT CONTINU D'UNE COMMUNICATION PÉDAGOGIQUE, LA COLLECTIVITÉ A POURSUIVI SES INVESTISSEMENTS EN VUE DE RÉDUIRE UN MAXIMUM L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT.

Dès le début de l'année 2023, le Grand Reims a mis en application les nouvelles consignes de tri. Dans le même temps, le déploiement des dispositifs de tri et de collecte des biodéchets a été accentué. Ces changements d'habitudes pour les habitants a engendré une très forte baisse des tonnages.

### MISE EN APPLICATION DES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

- Large campagne de communication via tous les supports et mise à contribution de quatre influenceuses locales pour ce changement d'habitudes ;
- Décision de la **construction d'un nouveau centre de tri** adapté dont les travaux ont débuté en janvier 2024.

### BIODÉCHETS

- Implantation de 150 abris-bacs dans six communes du territoire Centre après des premiers résultats encourageants (apport de 28 kg/hab/an). Objectif à terme : 530 points ;
- AGRICYCLAGE va collecter et traiter les **biodéchets produits dans les établissements publics du Grand Reims et de la ville de Reims (écoles, EHPAD, crèches...)**. Des bacs de collecte ont été installés dans toutes les écoles. Ce marché concerne 130 sites pour une production estimée de 300 tonnes de biodéchets par an, qui seront traités par méthanisation. Les digestats feront l'objet d'un épandage agricole à proximité du site situé à Rethel.

### DÉCHETTERIE

- Lancement des travaux de **création d'une nouvelle déchetterie à Ville-en-Tardenois**.

### TRI HORS FOYER

- Le dispositif **Cliiink** pour la collecte du verre a été déployé dans les quartiers Europe, Chemin Vert, Clemenceau et Orgeval, Laon, Zola, Neufchâtel. Le dépôt du verre offre des contreparties en récompenses et bons d'achats ;
- 36 sites ont été retenus pour recevoir des abris-bacs afin de trier ordures ménagères, matériaux recyclables et verre à la sortie des parcs et jardins, dans le cadre d'un appel à projet hors foyer de Citeo. Les aménagements s'étaleront de 2024 à 2026.

### BRIGADE ENVIRONNEMENTALE DU GRAND REIMS

- Validation de la **création de la brigade environnementale du Grand Reims, police rurale**. Deux gardes-champêtres répondront aux sollicitations et seront en appui des élus locaux afin de lutter notamment contre les dépôts sauvages. Elle sera opérationnelle courant 2025.

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I

# 60 %

DES DÉCHETS PRÉSENTS DANS  
LES ORDURES MÉNAGÈRES N'ONT  
RIEN À Y FAIRE. LES RÉSULTATS  
SONT ENCOURAGEANTS, MAIS  
LA MARGE DE PROGRESSION EST  
IMPORTANTE.



## 137 600 TONNES

DE DÉCHETS COLLECTÉS EN 2023

### - 5 %

DE LA PRODUCTION DES ORDURES  
MÉNAGÈRES PAR RAPPORT À 2022

### - 2,7 %

DE L'ENSEMBLE DES FLUX DE DÉCHETS  
PRODUITS PAR RAPPORT À 2022

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I



EAU ET ASSAINISSEMENT

# Préserver la ressource

LE GRAND REIMS CONTINUE D'INVESTIR DANS SON PATRIMOINE TOUT EN S'ADAPTANT AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUES QUI OBLIGENT À GÉRER DE FAÇON ENCORE PLUS FINE LA RESSOURCE EN EAU, À LA FOIS POUR LA VIE, POUR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET POUR LUTTER CONTRE LE RISQUE D'INONDATION.



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I

## EAU POTABLE

Afin de préserver cette ressource fondamentale pour la vie, comme pour la vie économique, des actions ont été menées en 2023 :

- Mise en place de l'interconnexion des réseaux Auménancourt / Saint-Étienne-sur-Suipe ;
- Accompagnement des acteurs du territoire sur les aires d'alimentation des captages pour préserver la qualité de l'eau des nappes souterraines sur le moyen-long terme ;
- Optimisation des process.

## AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGE

- Finalisation de la procédure de déclaration d'utilité publique à Villers-aux-Nœuds ;
- Lancement des plans d'actions à la suite d'études à Hourges, Pévy, Sept-Saulx, Unchair, Val-de-Vesle et Vaudemange ;
- Travaux de sécurisation / nettoyage et reboisement (avec plantation participative) à Fléchambault
- Restauration de la zone humide du périmètre de protection de Couraux ;
- Suivi de la qualité de l'eau des nappes phréatiques ;
- Sensibilisation et accompagnement de l'évolution des pratiques phytosanitaires de la SANEF, la SNCF, les communes, les agriculteurs-viticulteurs...

## DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

- Études et travaux pour renforcer les moyens de défense.

## ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- Finalisation des travaux de la station d'épuration et du collecteur pour Ville-en-Tardenois / Chambrecy ;
- Démarrage des travaux de mise en assainissement collectif de la commune de Montigny-sur-Vesle.

## PLAN PLUIE

- Approbation du Plan Pluie, intégrant le schéma directeur et le zonage de la gestion des eaux pluviales dites urbaines, dans le but d'une gestion intégrée et durable des eaux ;
- Depuis 2022, pour les projets ayant bénéficié d'un soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, 9 601 m<sup>2</sup> de surfaces ont été désimperméabilisées dont 3 201 m<sup>2</sup> végétalisées et 23 882 m<sup>2</sup> déconnectées des réseaux d'eaux pluviales saturés.

## HARMONISATION DES TARIFS

- 3,85 € / m<sup>3</sup> (comprenant alimentation en eau et assainissement collectif des eaux usées) : c'est le tarif que le Grand Reims souhaite appliquer d'ici à 2034 sur tout le territoire, pour une meilleure équité et solidarité entre les usagers. Actuellement, 58 tarifs différents sont en vigueur.

# 8,189 M€

D'INVESTISSEMENT EN  
EAU POTABLE

# 10,32 M€

D'INVESTISSEMENT EN  
EAUX USÉES

# 5,7 M€

D'INVESTISSEMENT EN  
EAUX PLUVIALES

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



## POMPIERS

# Des services en voie d'optimisation

L'ANNÉE 2023 A POSÉ LES BASES DU NOUVEAU MAILLAGE TERRITORIAL DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DU GRAND REIMS, INTERVENANT EN COMPLÉMENTARITÉ DU SDIS. LE SERVICE RENDU À LA POPULATION A CONTINUÉ À ÊTRE RENDU, LORS DE MULTIPLES INTERVENTIONS, DANS TOUT LE TERRITOIRE.

### RAPPEL DES MISSIONS

- Urgentes : assurer les premières interventions en matière de secours à personne et d'incendie sous l'autorité et le contrôle du SDIS 51 ;
- Non urgentes : destruction de nids d'hyménoptères, épuisement ou assèchement de cave.

### COMPOSITION DU CORPS COMMUNAUTAIRE

- Le corps communautaire des sapeurs-pompiers volontaires du Grand Reims a été constitué en 2017. 260 sapeurs-pompiers volontaires interviennent en pleine complémentarité avec les moyens du corps départemental sur 128 des 143 communes du Grand Reims.
- Les centres de secours du Grand Reims ont été regroupés pour constituer 12 sections, permettant ainsi la convergence des moyens humains afin de garantir un plus grand nombre d'interventions.
- Cette convergence de moyens a d'ailleurs permis d'améliorer la réponse opérationnelle de nos pompiers. Ceux-ci ont pu, en 2023, sur l'ensemble des 128 communes concernées, assurer 64 % des interventions déclenchées par le SDIS.

### NOUVEAU MAILLAGE TERRITORIAL

- Pour être en adéquation avec l'article 14 de la Loi du 3 mai 1996, relative aux services d'incendie et de secours, stipulant que les corps communaux et intercommunaux doivent être transférés au corps départemental dans un délai de 5 ans, la communauté urbaine du Grand Reims souhaite transférer son corps de sapeurs-pompiers volontaires au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne (SDIS 51).
- Cette démarche est lancée depuis 2022 avec l'appui d'un cabinet extérieur. En 2023, après plusieurs études et groupes de travail, le nouveau maillage territorial a été validé en Conseil communautaire. Il a acté :
  - l'optimisation de la couverture opérationnelle avec 10 centres et 3 casernements rattachés ;
  - la création d'une convention préalable au transfert précisant les grands principes et modalités de mise en œuvre.

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I

# 260

POMPIERS VOLONTAIRES  
(55 FEMMES ET 205 HOMMES)

# 1 237

INTERVENTIONS DONT 990 POUR  
SECOURS À PERSONNE, 111 POUR  
INCENDIES, 74 POUR DES ACCIDENTS  
DE LA VOIE PUBLIQUE ET 62 POUR  
OPÉRATIONS DIVERSES (INONDATIONS,  
TEMPÊTES)

# 190

DESTRUCTIONS DE NIDS  
D'HYMÉNOPTÈRES

# 480 000 €

DE BUDGET ANNUEL DE  
FONCTIONNEMENT



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I



+

# Territoire + en mutation

+



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I





DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	32
GRANDS PROJETS URBAINS	34
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	36
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE	38
TOURISME	40
HABITAT	42
RÉNOVATION URBAINE	44
CONTRAT DE VILLE	46
SÉCURITÉ	48

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



## DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

# Une stratégie économique à 360 degrés

DE LA COMMERCIALISATION DE PARCS D'ACTIVITÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE DISPOSITIFS D'AIDES ÉCONOMIQUES, EN PASSANT PAR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE,

LE GRAND REIMS DÉVELOPPE UNE POLITIQUE COMPLÈTE D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE ET DE CELLES QUI SOUHAITENT S'Y IMPLANTER.

### ATTRACTIVITÉ

2023 : lancement de Reims Business, porte d'entrée des entreprises du Grand Reims avec :

- 19 implantations d'entreprises contre 10 en 2022 ;
- 364 emplois créés contre 207 en 2022 ;
- 171 projets d'implantation accompagnés, en hausse de 25 % ;
- 23 visites de prospects exogènes contre 19 en 2022.

### ÉVÉNEMENTS

Un événement sur les financements économiques européens et un second sur l'ensemble des financements et accompagnements des entreprises ont réuni plus de 200 chefs d'entreprise.

### AIDE AUX ENTREPRISES

- Application d'un bonus écologique à l'investissement productif ;
- Transformation de l'aide à l'immobilier d'une avance remboursable en une subvention (jusqu'à 100 000 €) ;
- 26 TPE / PME artisanales et industrielles aidées financièrement ;
- Plus de 70 visites d'entreprises du Grand Reims.

### START-UP

Plus de 350 000 € de subventions aux structures accompagnant les entrepreneurs dont :

- L'incubateur Innovact (50 start-ups incubées, deux starter class mises en place et 15 nouveaux projets) ;
- Initiative Marne Pays Rémois (plus de 77 entreprises inancées) ;

- Le Réseau Entreprendre (5 lauréats accompagnés) ;
- France Active Champagne-Ardenne (garantie de prêts et crowdfunding), la French Tech Est et le pôle CREA (porté par Set Up).

### PARC D'ACTIVITÉS

- Commercialisation quasi-complète des parcs d'activité de la Husselle 2 à Bétheny et de la Malle à Saint-Brice-Courcelles (record de près de 20 ha) ;
- Engagement d'études pour le projet d'extension de la zone industrielle de Pomacle-Bazancourt.

### ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Co-construction de la stratégie de soutien à l'économie sociale et solidaire du Grand Reims avec cinq axes adoptée pour 2023-2026 ;
- Conférence autour de la chaire ESS portée par l'URCA et cofinancée par le Grand Reims (150 personnes).

### MOUVEMENTS AÉRIENS

- Enregistrement de 26 860 mouvements (- 6 %) à l'aérodrome de Reims-Prunay. Les acteurs basés représentent 64 % des mouvements totaux ;
- Baisse de l'aviation d'affaires à 270 mouvements commerciaux (- 15 %) ;
- Études et marchés pour la construction d'une station d'épuration dédiée au site pour une réalisation des travaux en 2024 ;
- Initiation d'une procédure de délégation de service public pour faire suite à la concession actuellement

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I

# 230

ENTREPRISES DU  
GRAND REIMS  
ACCOMPAGNÉES  
ET 171 PROJETS  
D'IMPLANTATION  
D'ENTREPRISES  
EXOGENES SUIVIS

# 19

IMPLANTATIONS  
D'ENTREPRISES  
EXOGENES  
CONFIRMÉES  
REPRÉSENTANT  
364 EMPLOIS À  
3 ANS

DES ÉVÉNEMENTS  
ÉCONOMIQUES  
RASSEMBLANT  
**PLUS DE 200**  
CHEFS  
D'ENTREPRISES

# 26

ENTREPRISES  
AIDÉES  
FINANCIÈREMENT  
PAR LE GRAND  
REIMS

# 100

START-UPS  
ACCOMPAGNÉES  
DANS QUATRE  
INCUBATEURS

# 20 HA

COMMERCIALISÉS SUR  
LES ZONES D'ACTIVITÉ  
DU GRAND REIMS



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I



GRANDS PROJETS URBAINS

# Transformer le visage du territoire

LE GRAND REIMS, EN LIEN AVEC LA VILLE DE REIMS, POURSUIT LA MISE EN ŒUVRE ET LES AMÉNAGEMENTS DES PROJETS URBAINS STRUCTURANTS AFIN DE REDESSINER LES ESPACES DE VIE DESTINÉS À RENDRE LE TERRITOIRE ATTRACTIF ET FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE.



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I

## REIMS GRAND CENTRE ZAC SERNAM-BOULINGRIN

- Poursuite des travaux d'aménagement autour des nouvelles constructions, en cohérence avec la stratégie de végétalisation des espaces publics. Montant : 1 207 540 €.

## PORT COLBERT

- Démarrage du chantier de construction de l'École Supérieur d'Art et Design pour une livraison à la rentrée de septembre 2026 ;
- Réalisation des démarches en matière d'archéologie préventive et des études sur les espaces publics en vue de la requalification des axes Brébant, Charles Arnould, Pierre Maître, Midol et la création d'une voie nouvelle (reliant P. Maître à Midol) en vue, notamment, de l'arrivée de la ligne de bus à haut niveau de service qui desservira le quartier dès septembre 2025.

## BERGES DE REIMS

Le secteur, au croisement, d'une part du canal et de la Vesle, d'autre part du centre-ville et du poumon vert que constituent les Promenades Jean-Louis Schneiter, présente le potentiel pour devenir une réelle centralité urbaine à l'échelle du Grand Reims et de la ville de Reims. Un lieu où il fait bon vivre au bord de l'eau, un lieu de rencontres et d'activités exceptionnelles.

En 2023, une large concertation avec la population a donné lieu à plusieurs ateliers de travail et à une réunion de restitution.

## LE SECTEUR BERGES DE REIMS S'ARTICULE AUTOUR DE :

- la création d'une promenade au bord de l'eau, en recréant un quai piéton sur le canal ;
- la création d'une place emblématique sur le canal, faisant apparaître l'eau dans la perspective de l'axe Libergier et de la Cathédrale et une ouverture des vues vers le Port ;
- un réaménagement du boulevard Paul Doumer donnant une large place aux piétons et cycles et mettant en valeur le socle végétal ;
- la création d'un jardin aquatique sur la rive sud du canal.

## REQUALIFICATION DE L'AVENUE BRÉBANT ET ENVIRON

Études de diagnostic et d'orientations pour :

- aménager des espaces publics cohérents et harmonieux, notamment pour la requalification de l'avenue Brébant ;
- activer la berge en mettant en valeur l'eau et le végétal ;
- partager l'espace pour tous les modes de déplacements.

## SECTEUR EX VERRERIES MÉCANIQUES CHAMPENOISE (VMC)

À la suite d'une étude menée en 2022, le Grand Reims, propriétaire du périmètre de 12 000 m<sup>2</sup>, a identifié les bâtiments d'intérêt patrimonial à conserver et engager des travaux de démolition pour d'autres bâtiments dégradés.

## SECTEUR SAINTE-ANNE NAUSSONCES

Un diagnostic environnemental a été réalisé en 2023 afin de vérifier la qualité agronomique des sols des propriétés des collectivités concernées par les 3 hectares afin d'identifier la possibilité de faire du maraîchage urbain.

## SITE UNIQUE POUR LA RELATION USAGERS

Afin d'améliorer la relation à l'utilisateur, l'ambition est de regrouper, sur un même site, l'ensemble des accueils des usagers. En 2023 et 2024, des études de définition des besoins et de programmation ont été menées.

## RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

Mises à jour des études de faisabilité de délégation de service public pour la gestion du réseau de chaleur urbaine. Le montant estimé de la concession est de 130 M€ HT sur une durée du contrat au maximum de 25 ans.

# 236 562 €

INVESTIS PAR LE GRAND REIMS  
POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR  
BERGES DU CANAL

# 1 830 K€

INVESTIS DANS LES AMÉNAGE-  
MENTS (GESTION INTÉGRÉE  
DES EAUX PLUVIALES, VÉGÉTAL-  
ISATION DES ESPACES PUBLICS)  
DES BERGES DU CANAL EN  
COHÉRENCE AVEC  
REIMS NATURE

# 632 K€

INVESTIS DANS LES AMÉNAGE-  
MENTS DU PORT COLBERT, EN  
COHÉRENCE AVEC LA STRATÉGIE  
REIMS NATURE

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



## AMÉNAGEMENT ET URBANISME

# Un territoire cohérent et projeté vers l'avenir

RENDRE COHÉRENT L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES, EN FAISANT COHABITER DES ESPACES ÉCONOMIQUES, ÉCOLOGIQUES ET UN CADRE DE VIE AGRÉABLE PASSE PAR L'ÉLABORATION DE DOCUMENTS D'URBANISME ET UNE PLANIFICATION CONCERTÉE.

### RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Présentation du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) en Conseil communautaire dans le cadre du SCoT dont l'approbation est prévue pour 2025.

### ÉLABORATION DU PLUI-H

Le SCoT est décliné localement avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), un document unique, dont la prescription est intervenue par délibération en 2023. L'approbation du PLUi-H devrait intervenir au plus tard en août 2028, avec une ambition pré-arrêt de projet courant 2025-2026.

### SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Le Grand Reims a défini les orientations stratégiques et leur traduction réglementaire dans le cadre de l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) du centre-ville de Reims, en copilotage et cofinancement avec l'État et la ville de Reims, et avec l'appui scientifique de la région Grand Est. Le projet de PVAP doit être arrêté en 2024, pour une entrée en vigueur l'année suivante.

### ESPACES VERTS

Sur les espaces verts intercommunaux dont il a la charge, le Grand Reims a principalement procédé en 2023 à :

- des travaux d'entretien sur une surface de 139 ha soit 66 ha d'accompagnement de voiries, d'espaces de détente, dont 40 ha sur la Coulée verte ou de terrains divers et 73 ha d'espaces verts dans les zones d'activités ;
- des travaux d'entretien de 34 ha de bassins de régulations et d'abords d'installations techniques pour un montant global de 62 500 € TTC ;
- des études et travaux pour 51 500 € TTC sur les basses Promenades Jean-Louis Schneiter / Patte d'oie (reprise de voirie), pour 112 900 € TTC de travaux d'éclairage dont installations solaires dans les parcs de quartier, pour 55 400 € TTC de travaux confortement des plantations dans les ZAC Croix-Blandin et Murigny et des travaux de rénovation dans les jardins familiaux communautaires.

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



# 265 988 €

ENGAGÉS DANS LES PROCÉDURES  
D'ÉVOLUTION DES DOCUMENTS  
D'URBANISME DES COMMUNES DU  
GRAND REIMS

# 750 K€ TTC

CONSACRÉS À L'ENTRETIEN DES  
ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

# Un levier socioéconomique majeur

LE GRAND REIMS ET LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION ACCÉLÈRENT LA RECONNAISSANCE ET LE DÉPLOIEMENT DES COMPÉTENCES ET LEVIERS DE COMPÉTITIVITÉ. LES CAMPUS RÉMOIS VOIENT ÉGALEMENT LEURS SITES ÉTENDUS, DÉMÉNAGÉS OU RÉNOVÉS.



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I

## SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION (SLESRI)

Construction et adoption du SLESRI. Cinq enjeux ont été déclinés en objectifs opérationnels :

- développer une offre de formation adaptée au territoire ;
- accroître l'attractivité du territoire ;
- structurer, animer et valoriser l'écosystème territorial de la recherche et développement ainsi que ses projets ;
- faire émerger et valoriser les collaborations et les projets avec les acteurs socio-économiques ;
- offrir une qualité de vie étudiante attractive.

## ACTIONS FINANCÉES

Le Grand Reims a participé au fonctionnement et au développement des principaux établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire pour un total de près de 8 M€ pour :

- la recherche et l'innovation :
  - cinq demi-allocations doctorales et deux projets postdoctoraux au sein des laboratoires de l'Université ;
  - soutien aux chaires de l'URCA, d'AgroParisTech et de CentraleSupélec, partenaires réunis d'ailleurs au sein du CEBB ;
  - accompagnement de l'écosystème d'innovation avec les partenariats conventionnés avec l'incubateur Innovact ainsi que l'agence d'innovation et de prospection internationale Grand E-nov+ ;
  - partenariat avec l'association ACCUSTICA qui a organisé à l'automne la Fête de la Science et mon projet de recherche à 360, en lien avec le Grand Reims ;
  - accompagnement de l'URCA et ses

partenaires pour le projet de pôle universitaire d'innovation InnoRem, dans une dynamique volontariste autour de la valorisation de la recherche et de la création d'activités économiques innovantes, par les étudiants et les enseignants-chercheurs.

- l'accompagnement des étudiants dans leur professionnalisation :
  - soutien aux incubateurs de projets étudiants ;
  - stage et alternance dating.
- l'investissement dans les campus rémois dans le cadre du CPER :
  - extension de l'école d'ingénieurs ESI Reims ;
  - lancement des travaux du projet du pôle AEBS-SNI.
- un travail sur la relocalisation de NEOMA BUSINESS SCHOOL et de l'ESAD à Port Colbert ;
- la définition du programme de reconstruction du CEBS en lien avec la Région (maître d'ouvrage) ;
- le lancement de la phase 2 de l'ICP pour passer de 500 à 1 000 étudiants.

## LABEL TERRITOIRE D'INDUSTRIE

La phase 2 de la plateforme agro-industrielle de Bazancourt-Pomacle « Territoire d'industrie » a été obtenue fin 2023. Cela ouvre la possibilité d'être labellisé site clés en mains au regard de l'extension potentielle de la bioraffinerie.

# PLUS DE 35 000

ÉTUDIANTS SUR LE TERRITOIRE EN  
2023-2024

# PRÈS DE 8 M€

ENGAGÉS POUR L'ESRI (ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION)

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



## TOURISME

# Un territoire séduisant et dynamique

LES VISITEURS ÉTRANGERS, EN PARTICULIER ANGLAIS ET AMÉRICAINS, ONT DE NOUVEAU PRIVILÉGIÉ UN SÉJOUR EN CHAMPAGNE DURANT L'ÉTÉ 2023. LE TERRITOIRE DU GRAND REIMS CONFIRME SON ATTRACTIVITÉ ET CONTINUE D'INVESTIR EN CE SENS.

### FONCTIONNEMENT

- Le Grand Reims a, en 2023, particulièrement encouragé le tourisme régénératif ;
- L'opération Reims à Table a été un franc succès.

Le Grand Reims a accordé à l'Office de tourisme en 2023 :

- une subvention de fonctionnement de 2 616 284 € correspondant à la somme du reversement de la taxe de séjour et du montant de la subvention de fonctionnement, sur la base du programme d'actions prévisionnelles et du budget primitif de l'établissement, approuvés par le comité de direction de l'Office de tourisme du Grand Reims ;
- une subvention de fonctionnement de 29 000 € pour la gestion des haltes nautiques de Reims et de Sillery, et une subvention exceptionnelle d'investissement de 100 000 €.

### MEUBLÉS DE TOURISME

Le périmètre du téléservice dédié aux autorisations préalables au changement d'usage des meublés de tourisme et aux enregistrements en ligne a été étendu sur 26 communes du Grand Reims. Désormais, 32 communes sont concernées. Cela permet de renforcer la connaissance de ces locaux en pleine croissance, avec près de 2 000 meublés de tourisme dénombrés en 2023.

### PHARE DE VERZENAY

- Nouvelle hausse de fréquentation du musée et du phare. Le nombre d'entrées progresse, atteignant 19 679 visiteurs (+ 8,5 % par rapport à 2022). Les recettes ont également progressé de 14 % avec + 17 % de ventes en boutique, dont 76% de ventes de champagne (près de 6 000 coupes) ;
- Vif succès pour l'événement estival « Un été au Phare » : 2 305 personnes, contre 1 910 personnes en 2022 ;
- Pour la première fois, trois ateliers proposés au jeune public ;
- Accueil du contre la montre champenois (2,8 km) avec un départ et une arrivée au pied du Phare.

### CAMPING DE VAL-DE-VESLE

- Délimitation des emplacements afin d'améliorer le service et pouvoir prétendre au (re)classement du camping ;
- Hausse de fréquentation, à 9 818 campeurs contre 9 184 en 2022, dont 80 % sont étrangers. Ils séjournent en moyenne 1,5 nuit ;
- Taux d'occupation de plus de 46 %, ce qui représente 15 274 nuitées.

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



## 20 MILLIONS

DE VISITEURS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS  
(+ 60 % PAR RAPPORT À 2022) POUR  
1,8 MILLIONS DE NUITÉES MARCHANDES

## 37 %

DES VISITEURS SONT DE NATIONALITÉ  
ÉTRANGÈRE, VENANT PRINCIPALEMENT  
DU ROYAUME-UNI, D'ALLEMAGNE, DES  
PAYS-BAS ET DES ÉTATS-UNIS

## 61 %

DES HÉBERGEMENTS MARCHANDS  
ONT EU LIEU DANS DES HÔTELS  
(TAUX D'OCCUPATION GLOBAL DE  
63,97 %, EN HAUSSE DE 2,7 % PAR  
RAPPORT À 2022)

## 477

BATEAUX REPRÉSENTANT 1 407 NUITÉES  
(+ 60 %) ACCUEILLIS AUX HALTES  
NAUTIQUES DE REIMS ET DE SILLERY

## PRÈS DE 2,7 M€

DE RECETTES DE TAXE DE SÉJOUR COLLECTÉES CONTRE 2,3 MILLIONS EN 2022

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



HABITAT

# L'attractivité résidentielle, un atout pour la stratégie bas carbone du territoire

LE GRAND REIMS, DÉLÉGATAIRE DE TYPE 3, CONDUIT UNE POLITIQUE LOCALE AMBITIEUSE POUR PROPOSER UN LOGEMENT ABORDABLE AUX HABITANTS DU TERRITOIRE, CONCILIANT PERFORMANCE ET CONFORT ÉNERGÉTIQUES AINSI QUE RÉPONSE À LA PERTE D'AUTONOMIE DE SES OCCUPANTS.

**111**

AGRÉMENTS DE  
LOGEMENTS LOCATIFS  
SOCIAUX

**93 %**

DE TAUX DE  
SATISFACTION DES  
MÉNAGES RELOGÉS

**154**

LOGEMENTS  
AMÉLIORÉS (62  
POUR DES TRAVAUX  
D'AUTONOMIE, 89  
POUR DES TRAVAUX  
DE RÉHABILITATION  
ÉNERGÉTIQUE ET  
TROIS LOGEMENTS  
CONVENTIONNÉS)

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I

## HABITAT PRIVÉ

La collectivité poursuit son programme d'amélioration de l'habitat via son OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et une aide en ingénierie pour les propriétaires privés hors plafonds de ressources ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

## RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS

- Les maîtres d'œuvres ont été choisis pour déterminer le programme de réhabilitation de trois des quatre copropriétés bénéficiaires de l'OPAH-Copropriétés dégradées Coubertin. Coût total estimatif : 9,2 M€ TTC ;
- Dans le cadre du dispositif Copros Grand Est accompagnant les autres copropriétés du territoire dans la réhabilitation thermique, réalisation de la démarche Rénovons Collectif.

## STRATÉGIE URBAINE

La stratégie urbaine de développement et d'attractivité résidentielle vise à concilier la diversification de l'offre de logements et la préservation du cadre de vie.

Le Grand Reims a piloté la réalisation de cahiers de secteurs et d'orientations stratégiques de développement sur les secteurs de la Neuville, de l'avenue de Laon et l'Arc Nord Est en lien le PUP.

## AIDES À LA PIERRE - CONVENTION DE DÉLÉGATION DES COMPÉTENCES

À ce titre, le Grand Reims a :

- accordé 111 agréments pour le logement locatif social (11 PLAI, 15 PLUS et 85 PLS). Les droits à engagement pour le parc public pour le Grand Reims ont été de 109 210 €. La rénovation énergétique / Palulos a concerné 106 logements pour 424 000 € ;
- accordé une enveloppe financière de 3 195 578 € de crédits ANAH pour 423 logements privés (copropriétés et logements diffus), complétée par 415 000 € d'aides du Grand Reims.

## STRATÉGIE DE PEUPEMENT

- Dans le cadre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs de logement social, le Grand Reims a déployé la cotation de la demande. La collectivité a souhaité favoriser les demandeurs ayant un lien au territoire et à l'emploi.
- Le Grand Reims a préparé avec les services de l'État et les bailleurs sociaux les futures conventions de gestion en flux des droits de réservation des logements sociaux.



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I



RÉNOVATION URBAINE

# La dynamique du renouvellement urbain

2023 EST MARQUÉE PAR LA POURSUITE DES TRAVAUX ET DES ÉTUDES PRÉVUS PAR LA CONVENTION DU NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE REIMS, LE POINT D'ÉTAPE INITIÉ PAR L'ANRU ET L'ÉLABORATION DU NOUVEAU CONTRAT DE VILLE.



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I

## PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

- La conduite de travaux d'aménagement d'espaces publics et la poursuite des études MOE pour les chantiers futurs de 2023-2024 ;
- La démarche point d'étape de l'ANRU, pour les quartiers Orgeval et Croix-Rouge ;
- La labellisation de Croix-Rouge comme « quartier résilient » ;
- La conduite des plans de relogement ;
- Le lancement d'un marché d'OPC interchantiers ;
- La poursuite de la démarche quartiers fertiles (AMO Terreauciel et partenariat avec les trois bailleurs sociaux).

## PAR QUARTIER

### • Orgeval

- Poursuite des études urbaines pour aménager les abords de la station de tramway ;
- Poursuite des études de MOE sur les espaces publics du secteur Poincaré en lien avec les projets de résidentialisation des bailleurs ;
- Engagement des travaux de remplacement des réseaux d'eaux potable et usées sur l'îlot Charpentier ; réaménagement de la rue Pierre de Coubertin ;
- Travaux de rénovation des réseaux sur le secteur Neufchâtel.

### • Croix-Rouge

- Labellisation « quartier résilient », parmi les 50 premiers et obtention d'un abondement financier de 2,03 M€ ;
- Réalisation d'une étude de composition urbaine sur les secteurs mutables, dont l'îlot B de Pays de France et le secteur nord de l'îlot Taittinger.

### • Châtillons

- Îlot Descartes : livraison du square rue René Descartes (jeux, agrès de street workout) ; création d'un mail piétonnier pour améliorer l'accessibilité à la place des Argonautes ; création d'un accès pour les résidents de la

rue de Louvois ; livraison des espaces publics rénovés (voiries, réseaux) des rues Descartes et Kerguelen ;

- Îlot Dumont d'Urville : engagement de travaux pour créer une voie reliant la place des Argonautes à la rue Dumont d'Urville ;
- Poursuite des études d'aménagement de la place des Argonautes et îlots riverains pour intégrer le tracé du BHNS.

### • Europe

- Poursuite des travaux de voirie et réseaux sur le secteur des Aviateurs : aménagement des rues Guillaumet et Saint-Exupéry, reconfiguration de l'allée du Tyrol pour plus de potentiel piétonnier avec création d'une continuité de la voie pompiers par le nord du parc Jean Moulin ;
- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre et paysagère pour l'aménagement de la place Jean-Moulin et Pommery ;
- Études juridiques sur la division foncière secteur Pommery.

## INSERTION ET EMPLOI

- En 2023, la mobilisation des clauses sociales (5 % des heures minimum en insertion) a atteint 49 % contre 35 % en 2022 ;
- La « caravane de l'emploi » a réalisé six haltes dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ;
- La « cité de l'emploi » a conduit 14 actions en faveur de l'emploi des habitants des QPV à destination de 706 bénéficiaires.

## RELOGEMENT

Sur les 29 plans de relogement prévus au total, à fin 2023 : 1 006 ménages relogés dont 184 dans l'année et 54,5 % hors QPV. Il reste 94 ménages à reloger.

**Le NPRU couvre quatre quartiers prioritaires de la Politique de la Ville : Croix-Rouge et Orgeval (quartiers d'intérêt national), Châtillons et Europe (quartiers d'intérêt régional).**

# 405 M€

À INVESTIR AU TOTAL  
SUR LES 4 QUARTIERS  
PRIORITAIRES DONT  
46,8 M€ PAR LE GRAND  
REIMS

# 19

PLANS DE  
RELOGEMENT  
FINALISÉS, HUIT EN  
COURS, DEUX À VENIR

# 168 800

HEURES D'INSERTION  
LIÉES AUX CLAUSES  
SOCIALES

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



## CONTRAT DE VILLE

# Décloisonner les quartiers

PENDANT SOCIAL ET HUMAIN DES PROGRAMMES DE RENOUVELLEMENT URBAIN, LE CONTRAT DE VILLE DU GRAND REIMS 2015-2023 S'ACHÈVE SUR DE VÉRITABLES RÉUSSITES AUTOUR DES PROJETS CONDUITS PAR DES ACTEURS LOCAUX POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS.

### LES PROJETS SOUTENUS

#### « Manga Châtillons » de l'association Sedo

Châtillons, soutien du Grand Reims : 6 500 €

**Objectif** : utiliser le manga comme recueil de la parole des habitants et objet de mémoire dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier.

#### « Verger urbain » de l'association Alpha Logement

Wilson, soutien du Grand Reims : 1 500 €

**Objectif** : améliorer le cadre de vie en créant un verger urbain, à l'usage des locataires des immeubles avoisinant et animer des activités comme levier du bien vivre ensemble, sensibiliser aux incivilités et travailler sur la transition écologique.

#### « Sono Soccer » porté par le collectif IO

Wilson, Châtillons et Croix-Rouge, soutien du Grand Reims : 5 000 €

**Objectif** : dans la perspective des JO 2024, mettre en avant les messages de vivre ensemble et de dépassement de soi véhiculés par les athlètes, modèle et symbole de certaines générations, à travers la création d'un spectacle culturel grand public « La mélancolie de Zidane ».

#### « Culture sur l'espace public » porté par les maisons de quartier Croix-Rouge

Croix-Rouge, soutien du Grand Reims : 6 500 €

**Objectif** : animations de rue culturelles pour lutter contre les difficultés liées au cadre de vie, favoriser la tranquillité publique et résidentielle et éviter un repli sur soi des habitants.

#### Projet « Tou.te.s gardiens du vivant » de l'association Un monde en moi

Walbaum, soutien du Grand Reims : 1 950 €

**Objectif** : faire en sorte que les élèves et collégiens deviennent des passeurs d'histoires naturelles et des citoyens débrouillards et curieux, autour de la connaissance de l'environnement.

#### Projet E-Épinettes de l'association Initiatives Rémoises

Épinettes, soutien du Grand Reims : 2 500 €

**Objectif** : sensibiliser les jeunes de 11 à 16 ans aux enjeux de la vie privée sur internet, à la place des réseaux sociaux et au rôle des influenceurs.

#### Projet Les familiarités du Manège de Reims au studio du Manège

Orgeval, soutien du Grand Reims : 10 000 €

**Objectif** : développer la familiarité des habitants aux arts vivants et aux artistes et faciliter une appropriation des lieux culturels, susciter l'engagement et la participation d'habitants de tout âge, femmes et hommes, à un projet collectif, favoriser la mixité des publics, des générations.

#### Vers un nouveau contrat de ville

Un nouveau contrat de ville s'engage pour la période 2024-2030, avec une nouvelle géographie prioritaire, définie sur la base des critères définis par l'État.

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



**7**

QUARTIERS  
PRIORITAIRES\* DU  
CONTRAT DE VILLE,  
REPRÉSENTANT 18 %  
DE LA POPULATION DE  
REIMS

**87**

PROJETS  
SÉLECTIONNÉS À LA  
SUITE DE L'APPEL À  
PROJETS 2023

**489 400 €**

DE FINANCEMENTS  
ACCORDÉS AUX  
PORTEURS DE PROJET  
PAR LE GRAND REIMS

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I

\* CROIX-ROUGE, WILSON-MAISON BLANCHE-CHÂTILLONS, ORGEVAL, EUROPE, CHA  
SOLFÉRINO-PAUL PETIT, WALBAUM, ÉPINETTES-MALADRERIE-CHEMIN DES BOUCHES



## SÉCURITÉ

# Une politique qui porte ses fruits

LES ACTIONS DE PRÉVENTION MISES EN PLACE PAR LE GRAND REIMS TROUVENT UN ÉCHO FAVORABLE AUPRÈS DES POPULATIONS, DÉSIREUSES DE VIVRE EN TOUTE TRANQUILLITÉ, DE PARTICIPER À L'INSERTION DES JEUNES ET À LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE.

### LA POURSUITE DES DISPOSITIFS

#### « PHARES »

En 2023, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a poursuivi la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie territoriale à travers les actions suivantes :

- cellule de veille « tranquillité résidentielle » : cinq réunions ont permis de résoudre plusieurs problématiques avec la chaîne des acteurs de la sécurité ;
- rappel à l'ordre (RAO) : convocation de 52 élèves et parents dans le cadre de la lutte contre de l'absentéisme scolaire ;
- mesures alternatives aux poursuites pour les majeurs : 36 mesures de Travail d'Intérêt Général (TIG) soit 2 412 heures ;
- mesures de réparation pour les mineurs : 21 mesures d'accueil au sein des directions et services de la ville de Reims, du Grand Reims, du restaurant municipal, du CCAS et du centre équestre.

### LE BATAILLON DE LA PRÉVENTION

- Reconnu éligible au dispositif en 2021, le quartier Croix-Rouge bénéficie d'un bataillon de la prévention animé par une coordonnatrice et composé de six éducateurs et six médiateurs sociaux. Leur mission : aller vers les publics dits « invisibles » âgés de 11 à 25 ans et leur famille.

- Actions menées :
  - lutte contre le décrochage scolaire ;
  - médiation et régulation des espaces publics ;
  - accompagnement aux démarches d'insertion sociale et professionnelle.
- 316 personnes ont été accompagnées ou orientées vers la réinsertion.

### SOUTIEN AUX PROJETS

À la suite de l'appel à projets du contrat de ville du Grand Reims, 33 projets ont été acceptés au titre du volet CISPD, dont six dans des communes hors Reims, pour un financement total de 235 675 €.

En complément de ce soutien aux porteurs de projets, le Grand Reims a attribué 60 000 € de subventions aux associations partenaires du CISPD.

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I

**36**

TIG ACCUEILLIS

**2 412 HEURES**

DE TIG

**21**

MESURES DE  
RÉPARATION  
TOTALISÉES

**52**

PERSONNES CONVOQUÉES EN PROCÉDURE DE  
RAPPEL À L'ORDRE - 27 PRÉSENTS (RAO)



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I



# +

# Conclusion

# +



Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I





Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I



## FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

# Investissements record

LE BUDGET DU GRAND REIMS RESTE STABLE EN AFFICHANT UNE MAÎTRISE DE SES DÉPENSES, DES INVESTISSEMENTS SOLIDES ET UNE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT À UN NIVEAU HISTORIQUEMENT BAS. CETTE GESTION SAINTE EST DE NATURE À RASSURER LES HABITANTS, TOUT EN SOUTENANT L'ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE EN DIRECTION DES AGENTS TERRITORIAUX.

## LE BILAN SOCIAL (AU 31/12/2023)

- Effectif total : 1 518 agents permanents
  - 875 femmes et 643 hommes,
  - 46,7 ans d'âge moyen,
- 81 agents ont bénéficié d'un avancement de grade dont 60 % de femmes ;
- 36 204 heures de formation pour un coût de 723 370 € (cotisation CNFPT) ;
- 65,9 % des agents du Grand Reims sont partis au moins une fois en formation dans l'année ;
- 152 recrutements ;
- Taux d'emploi direct de travailleurs handicapés de la collectivité : 6,12 % de l'effectif total.

## UN BUDGET D'UN DEMI-MILLIARD D'EUROS

En fonctionnement et en investissement, la dépense globale du Grand Reims s'est élevée en 2023 à 508,3 M€, ce qui fait d'elle l'un des acteurs économiques majeurs du territoire.

## DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Tout comme en 2022, mais de façon encore plus marquée en 2023, les dépenses de fonctionnement ont été particulièrement maîtrisées. Ainsi, elles évoluent de 1 % entre 2022 et 2023 alors que l'inflation nationale, sur la même période, est de + 4,9 %.

## UN INVESTISSEMENT RECORD

En 2023, le niveau des investissements se monte à un niveau jamais atteint de 121 M€, tous budgets confondus, confirmant la volonté de l'exécutif communautaire d'accroître les réalisations concrètes au bénéfice des habitants, des entreprises et de l'emploi. Ainsi les dépenses moyennes sur le mandat en cours atteignent 108 M€/an (contre 99 M€ pour le précédent).

## UNE FISCALITÉ RAISONNÉE ET ATTRACTIVE

Sur le budget principal, les quatre recettes de fiscalité directe locale ont été maintenues à leur niveau de 2017. Hormis la taxe sur le foncier non bâti, faiblement impactant, le Grand Reims reste attractif

fiscalement, ses taux étant inférieurs à la moyenne des grands EPCI français.

## UNE ÉPARGNE QUI PROGRESSE

Pour le budget principal, l'épargne brute de la collectivité, qui permet le remboursement de la dette et l'autofinancement des investissements, progresse de 45,3 M€ à 55,8 M€ entre 2022 et 2023 et reste à un niveau très élevé. L'épargne nette s'élève à 43,5 M€ en 2023.

## UN ENCOURS DE DETTE PARTICULIÈREMENT FAIBLE

Tous budgets confondus, l'encours de dette atteint, au 31 décembre 2023, 150,8 M€, dont 93,5 M€ pour le seul budget principal, niveau particulièrement faible. Ainsi, l'endettement par habitant du Grand Reims est deux fois moins élevé que celui des habitants de structures intercommunales équivalentes.

## UNE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT À UN NIVEAU HISTORIQUEMENT BAS

Pour le budget principal, la capacité de désendettement (rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute) du Grand Reims s'améliore sensiblement en 2023, passant de 2,1 années à 1,68 années, soit son niveau historique le plus bas. Un niveau particulièrement satisfaisant quand on sait que

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I

## UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE

En flux net des recettes, le Grand Reims a versé 34,2 M€ à ses communes membres en 2023.

- 19 M€ l'ont été au titre des attributions de compensations, obligatoires ;
- 15,2 M€ ont été accordés au seul titre de la solidarité communautaire, dont 14 M€ pour la seule Dotation de Solidarité Communautaire.

Ces montants très élevés sont la preuve du soutien qu'a souhaité apporter la Communauté urbaine à ses communes membres.

Consultez le rapport complet du compte administratif de l'exercice 2023 sur :

[www.grandreims.fr/le-grandreims/les-finances/budget-2023](http://www.grandreims.fr/le-grandreims/les-finances/budget-2023)

## L'ÉVOLUTION CLIMAT DU BUDGET SELON LA MÉTHODE I4CE :

Menée pour la troisième fois sur les dépenses du budget principal, l'évaluation climat sur le compte administratif 2023 du budget principal et des quatre budgets annexes significatifs (transports, eau, assainissement et déchets) a donné les résultats suivants :

CATÉGORIE DE DÉPENSES	PART SUR LES DÉPENSES TOTALES 2023	ÉVOLUTION 2023 VS 2022
TRÈS FAVORABLE POUR LE CLIMAT	26 %	+ 12 %
FAVORABLE POUR LE CLIMAT	11 %	+ 57 %
NEUTRE POUR LE CLIMAT	38 %	+ 0,4 %
DÉFAVORABLE POUR LE CLIMAT	3 %	+ 34 %
INDÉFINI	22 %	- 4,5 %

Ces résultats démontrent une progression des dépenses « très favorables » et « favorables » à l'atténuation du changement climatique dans le compte administratif de 2023 par rapport à 2022, respectivement de 12 et 57 %.

À noter : les dépenses « défavorables » principalement liées à la réalisation de voiries (hors pistes cyclables) et parkings et à l'augmentation du prix des énergies (carburant et gaz) liée à la conjoncture internationale ont également progressées.

Cette évaluation climat du budget permet de suivre, tous les ans et dans le temps, l'évolution de la part des dépenses de la collectivité ayant un impact sur le climat.

## DES RESSOURCES HUMAINES HUMANISTES ET ENGAGÉES

- Mise en place de quatre pôles identifiables RH : pilotage RH, développement des RH, Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), vie administrative RH ;
- Préparation de la mise en place d'un nouveau Système d'Informations sur les Ressources Humaines (SIRH) dès 2025 ;
- 148 agents du Grand Reims et 283 agents de la Ville se sont fait rembourser 50 % du prix de leur titre de transport pour un montant total de 83 500 € ;

- 175 agents du Grand Reims et 373 agents de la Ville ont bénéficié du « forfait mobilité durable » pour un montant total de 143 000 € ;
- Le challenge Kiplin, calculant le nombre de pas, a permis d'effectuer un don de 10 000 € aux Restos du Cœur ;
- 110 agents du Grand Reims et de la ville de Reims ont participé au défi « Au boulot, j'y vais autrement ». 15 640 km ont été parcourus en modes alternatifs (1 780 km à pied, 510 km en engins de déplacement personnel motorisés, 4 360 km à vélo, 1 520 km en covoiturage et 7 470 km en transport en commun). Grâce à cette participation et celles de tous les employeurs engagés dans le défi sur le Grand Est, un don de 5 000 € a pu être reversé à une association de la Région pour son projet de mobilité inclusive en milieu rural ;
- Formation aux enjeux environnementaux, mise en place de fresques du climat, du numérique... ;
- Réception du label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers » ;
- Premier prix aux Trophées sécurité de la MNT 2023 dans la catégorie « risques routiers et mobilités durables ».

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de réception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE

A G E D I









GRAND REIMS

+

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

+

2 0 2 3

+

---

WWW.GRANDREIMS.FR

---

Date de transmission de l'acte: 25/10/2024

Date de reception de l'AR: 25/10/2024

051-215104159-2024\_10\_01-DE  
A G E D I